

Détecter des CV exagérés : une activité en plein essor.

Au recrutement, la concurrence entre les candidats est rude, au point que certains n'hésitent pas à arranger leur CV. L'agence Verif-CV.com aide les entreprises à détecter les CV exagérés.

▪ **Les services**

La vérification de CV répond à un besoin est croissant. Les services de Verif-CV.com s'adressent aux entreprises, pour contrôler le CV du candidat et d'identifier les éléments faux ou simplement exagérés. Presque tous éléments du CV sont contrôlés : les expériences, les diplômes, les certifications, et les langues étrangères. Verif-CV.com contacte les établissements et les employeurs. Des techniques supplémentaires sont utilisées, comme comparer les versions de CV en ligne sur les réseaux professionnels, et analyser leur cohérence. Pour vérifier le niveau des langues étrangères, le candidat est contacté par un professionnel pour estimer son niveau réel selon l'échelle européenne.

▪ **Tricheries observées**

Les tricheries fréquentes sont généralement mineures : un titre ou une responsabilité exagérée, une période d'inactivité dissimulée, un motif de départ romancé, un niveau de langue surestimé, ou un allongement des durées de postes. Certains CV laissent planer le doute : par exemple, une expérience dont la période indiquée est 2013-2014 peut avoir duré 2 mois... ou 2 ans. Les tricheries plus importantes se font plus rares : on trouve parfois une formation qui a bien été suivie, mais le candidat oublie de préciser qu'il a échoué l'examen.

▪ **Formules**

Plusieurs formules sont proposées, depuis une vérification des quelques points principaux, pour les profils simples, jusqu'à une vérification très poussée pour les profils de cadres dirigeants. Il faut compter 120 CHF pour la formule correspondant aux profils simples. Pour essayer le service sereinement, la première vérification est gratuite.

▪ **Intérêt pour le recruteur**

Le principal intérêt est d'éviter l'erreur de casting, dont les conséquences sont souvent très coûteuses et pénalisantes. Un licenciement après quelques semaines signifie une perte de temps et d'argent pour l'employeur, et le recrutement doit alors reprendre à zéro. En interne cela peut décrédibiliser les ressources humaines. Une vérification approfondie permet aux RH de justifier une décision négative lorsque qu'un candidat est écarté. Du point de vue légal, l'employeur est censé vérifier les qualifications nécessaires, et il peut être tenu responsable en cas d'accident si l'employé ne possède pas la qualification requise.

Plus d'informations sont disponibles sur www.verif-cv.com, par email : contact@verif-cv.com, téléphone au +41 (0)22 534 93 24 ou +33 (0)970 40 80 33, Verif-CV.com est un service de COLEMI MEDIA, située Route des Vérolyys 9, 1618 Châtel-St-Denis.